FONDE EN 1893

LE NUMERO 10 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Lundi 3 Novembre 1919

LE NUMERO 10 CENTIMES

LA

Crise des Transports

Elle est un facteur essentiel de vie chère dans les régions dévastées.

Malgré les promesses ministérielles, malgré les créations successives d'offices et de comités plus ou moins techniques, présidés par des généraux, le public est bien obligé de constater que la crise des transports, loin de s'améliorer, ne fait que s'aggraver. Il y a là une situation qui pèse lourdement sur la vie économique du pays tout entier et qui menace de la paralyser complètement.

De tous les coins de la France monte un concert de doléances et de récriminations, mais la région que la guerre a dévastée, et pour le relèvement de laquelle un trafic intense est la condition indispensable, souffre tout particulièrement de cette crise.

Celle-ci a, dans les régions libérées, une double répercussion. Le défaut de transports, au moment où la population ouvrière revenue dans les ruines est prête à seconder l'effort de reconstitution industrielle, oblige les usines qui se sont réablies à grand'peine à fermer leurs portes quelques semaines après les avoir ouvertes. Il en résulte un chômage qui force à l'oisiveté les énergies productrices à l'instant même où l'on convie les travailleurs à produire, à produire sans cesse ! Et les difficultés dans lesquelles se débat la France pour retrouver son équilibre économique ne font qu'augmenter. L'industrie métallurgique, de l'essor de laquelle on attend presque le salut et qui voulait reprendre dans le Nord la place importante qu'elle occupait avant la guerre, se voit forcée d'abandonner la lutte : il y a huit jours à peine, le groupement corporatif des fondeurs de fer de la région de Roubaix-Tourcoing annonçait qu'il était décidé à fermer les fonderies et à licencier le personnel, parce qu'aucun wagon de coke ni de fonte n'arrivait !

Ailleurs, ce sont des usines qui vont devoir s'arrêter parce qu'elles n'ont pas de charbon pour alimenter leurs chaudières. Les particuliers voient avec terreur s'approcher l'hiver, contre les rigueurs duquel ils ne pourront pas se défendre... et les stocks s'accumulent, par milliers de tonnes, sur le carreau des mines.

La reconstitution des villes détruites est compromise par l'immobilisation des transports. Qu'on me permette de citer un exemple qui me touche de près.

Le gouvernement hollandais, ému de la détresse dans laquelle se trouvent les habitants rentrés dans la ville où rien ne subsiste que des décombres, avait résolu de construire à Lens, pour abriter ces sans-foyer, trois cents maisons. Le camp, dirigé par un ingénieur, chef de mission, est déjà installé. La mission comptait terminer avant l'hiver au moins la moitié des maisons : elle comptait sans la crise. Dans l'impossibilité de recevoir les matériaux, l'ingénieur vient de m'aviser que pas une seule maison ne serait prête cette année. Les malheureux habitants des caves y resteront tout l'hiver, exposés aux intempéries.

La ville de Lens attend en vain, depuis des semaines, le mobilier scolaire destiné aux écoles provisoirement installées. Ces écoles se sont rouvertes, mais les enfants n'ont à leur disposition qu'un matériel de fortune... ou plutôt d'infortune !

Rien n'arrive. Et c'est pour cela que la crise des transports a une répercussion aussi désastreuse sur le coût de l'existence dans les régions dévastées qui, ne produisant presque rien, doivent tout faire venir du dehors. Il est à peu près impossible, à l'heure actuelle, d'obtenir l'acheminement par le rail vers nos pays, d'une façon régulière, les quantités de denrées et d'objets de première nécessité dont ils sont dépourvus et que les populations réclament impérieusement.

Le résultat, c'est que les commerçants, renonçant aux transports par chemin de fer, ont dû s'adresser aux transports par automobiles. Or, on demande pour le voyage d'un camion de Paris à Lens 1.000 à 1.200 francs. On voit de suite dans quelles proportions se trouve grevé le prix déjà élevé des marchandises. Il en est — celles de faible poids, par exemple, — pour qui le transport double le prix de vente !

C'est surtout dans cette situation, bien plus que dans l'application de la loi de huit heures, comme le prétendent les adversaires du progrès social, qu'il faut chercher la cause principale de la vie démesurément chère dans nos régions. Et c'est à cette situation qu'il importe de mettre fin sans retard.

On invoque aussi, pour expliquer cette situation, les effets de la loi de huit heures. Elle a bon dos : c'est toujours, remarquons-le, la faute des ouvriers quand quelque chose ne marche pas dans la société capitaliste. Mais il n'y a pas lieu de s'attarder à démontrer l'erreur intéressée des défenseurs de cette société, pour l'excellente raison que la loi de huit heures n'est appliquée que depuis peu de temps et que la crise des transports né l'a pas attendue pour sévir avec intensité !

Le remède, il est dans la modification profonde du système d'exploitation des chemins de fer, qui doit rentrer dans le cadre de l'organisation collective que se propose le Part Socialiste pour remplacer celle des intérêts particuliers, dont la faillite est désormais proclamée.

Emile BASLY,

Député

Président du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais

Ce qu'a vu chez nous LE Ministre des Transports

12.000 KILOMETRES DE ROUTES COMPLETEMENT REFAITS. — 1.120 GRANDS PONTS RECONSTRUITS. — ET LE TRAVAIL CONTINUE SANS RELACHE.

Le Ministre des Travaux publics vient d'effectuer une tournée d'inspection dans les régions dévastées.

Nous croyons savoir que M. Claveille a remporté de sa visite la plus réconfortante impression. Voici, à ce sujet, les renseignements que nous avons pu nous procurer :

Tout d'abord, il a été donné au Ministre de constater les efforts considérables accomplis pour la réfection du réseau ferroviaire du Nord. La gare St-Sauveur, de Lille, est presque entièrement restaurée. Ses grands halls, au nombre de neuf, avaient été complètement anéantis par l'armée bavaroise lors de sa retraite. Aujourd'hui, la plupart sont reconstruits et solidement édifiés en ciment armé. Plus de 350 gares avaient subi le sort de celle de Lille ; actuellement, il n'est plus une seule gare du réseau qui ne soit ouverte à l'exploitation.

Au moment de l'armistice, il y avait 33.000 kilomètres de voies principales détruites ; 1.180 ponts n'étaient plus que des brèches béantes sur nos rivières et nos fleuves ; 17 dépôts de locomotives et les grands ateliers de Tergnier et d'Hellemmes étaient rases et vides. Au 1er novembre 1919, les voies étaient déjà restaurées dans leur presque totalité, et le service était définitivement rétabli dans toutes les gares. Quant aux dépôts et aux ateliers, 40 pour cent des travaux prévus pour leur réédification sont, d'ores et déjà exécutés

Pour mener à bien cette lourde tâche, la Compagnie du Nord a fait preuve de l'initiative la plus louable. Elle a apporté dans le recrutement de son personnel la plus grande célérité. Alors qu'en août 1914, elle ne comptait que 53.000 agents, dont 15.000 non commissionnés, cet effectif s'accroissait progressivement pour atteindre, le 1er octobre 1919, 79.000 agents, dont 27.000 non commissionnés.

Sans doute, la technicité encore imparfaite des auxiliaires, les estacades sur les lignes qui contraignent les trains à rouler à 10 kilomètres à l'heure, la circulation imposée en certains endroits sur une voie unique, les moyens trop réduits de traction minimale n'assurent pas encore au réseau du Nord sa régularité normale d'avant-guerre, dans toute son étendue, mais on ne peut ne pas constater une amélioration, très sensible et toujours grandissante, dans sa situation générale. Ses voies, qui étaient encombrées depuis deux mois, par suite de non déchargement des wagons, ont retrouvé leur liberté d'accès. Aussi, le transit s'intensifie-t-il de jour en jour. Le 10 octobre, au matin, il y avait sur le carreau des mines du Nord et du Pas-de-Calais 163.000 tonnes de charbon, le 29 octobre, ce stock était réduit à 82.000 tonnes. C'est ainsi, également, que le réseau du Nord a repris ses transports commerciaux. Ajoutons que, pour conjurer ses efforts, on étudie activement la création prochaine de gares d'eau, en particulier à Aubencheul, près d'Auby-sur-Trac, à Pont-de-la-Deule, près Douai, et à Cambrai.

LES ROUTES ET LES PONTS

La réfection du réseau routier de nos régions libérées n'a pas moins fixé l'activité et l'attention de nos pouvoirs publics. 48.000 kilomètres de routes ou chemins avaient été mis à mal dans les dix départements les plus éprouvés par la guerre. Actuellement, plus de 12.000 kilomètres sont entièrement réparés.

Pour réaliser ce puissant effort, des équipes civiles et militaires, fournant un effectif de 3.000 hommes, ont déversé des flots de cailloux : 80.000 mètres cubes furent ainsi apportés sur les routes, ce qui représente le chargement global de plus de 4.000 trains de marchandises. 300 cylindres à vapeur ou à essence ont comprimé ces matériaux, les incorporant aux chaussées, faisant disparaître trous et bosses, et substituant à une voie hérissée et cahotante une surface unie et régulière.

Au cours des hostilités, tous les ponts, petits aqueducs ou grands ouvrages de 50 à 100 mètres de portée, furent détruits ou détériorés. On en comptait exactement 3.137 à reconstruire.

Déjà, pendant la guerre, les services militaires et civils avaient commencé la besogne, et, à l'armistice, il restait encore 1.414 brèches à franchir. Pour permettre à la circulation interrompue par ces coupures de se rétablir rapidement, tous les moyens furent employés. On fit appel à tous les modes de construction, à toutes les énergies : la maçonnerie fut appliquée aux petits aqueducs : là où il fallait aller vite et donner fûtage immédiatement, les menuisiers et charpentiers édifièrent passerelles ou ponts en charpente. C'est ainsi que grâce à ce labeur incessant, 873 ponts de ce genre furent construits et permirent de combler ainsi des brèches dont la longueur totale était de 15.861 mètres.

La guerre terminée, le service de la voirie roulière, qui n'est que le service des routes militaires démobilisé, put profiter de l'expérience acquise et de l'habileté des unités spécialisées au montage des ponts métalliques. En moins d'une semaine, en effet, une compagnie d'ite du génie maritime met en place un pont de 30 à 40 mètres, capable de livrer passage aux plus lourdes charges ; en deux mois, elle pose un pont suspendu du type Gisclard-Pigeaud. Ces exemples se multiplient. Non seulement le service de la voirie routière a apporté dans l'exécution de ces travaux une surprenante activité, mais il a encore réalisé, dans son œuvre, tous les perfectionnements désirables.

A Braux, dans les Ardennes, nous avons vu un pont Gisclard-Pigeaud, lancé récemment, dont le dispositif est extrêmement simple. Il a une portée de 70 mètres, au-dessus de la Meuse. A Pevin, dans le même département, on active l'exécution d'un ouvrage du même genre plus grand encore, puisque sur cet emplacement il faudra franchir une brèche de 90 mètres.

En fait, grâce aux nouvelles méthodes, à l'outillage et au matériel perfectionnés, grâce à l'activité du personnel spécialisé, 111 grands ouvrages métalliques, de portée variant de 25 à 90 mètres, dont la longueur totale atteint 2.835 mètres, ont été construits depuis l'armistice, et depuis cette date, les services du Ministère des Travaux publics ont édifié, au total, 1.120 ponts de grande longueur.

La grande Pègre

AUDACIEUX COUP DE MAIN DE VOLEURS EN AUTOMOBILE

Le Havre, 1er novembre. — Ce matin, vers 10 heures, deux employés, mutilés de guerre, portaient de la gare de grande vitesse à celle de petite vitesse une caisse contenant 110.000 fr. pour le paiement des salaires de fin de mois, quand ils furent bousculés, rue Jean-Jacques-Rousseau, par un individu qui a pris la caisse et s'est enfui dans une automobile où l'attendaient trois complices, dont un soldat. Le signalement des malfaiteurs a été envoyé dans toutes les directions.

LE MAIRE DE LAUWIN-PLANQUE CITÉ A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Paris, 1er novembre. — Parmi les citations à l'ordre de l'armée que publie le « Journal Officiel » figure celle de M. Marichez Théodore, maire de Lauwin-Planques qui, pendant l'occupation, a soutenu le moral de ses administrés par son attitude qu'il eut pleine de fermeté en face de l'envahisseur.

I. réussit à garder plusieurs soldats français et à les faire vivre. Dénoncé en 1917, il a été condamné à 13 ans de travaux forcés. Envoyé dans un camp de représailles, il contracta par suite de souffrances et de privations, une maladie dont il est mort, en 1917, le 27 décembre.

Hommages aux Morts

Ce que fut la première Toussaint d'Après-Guerre

A Paris

L'hommage du Président de la République

La première Toussaint d'après-guerre fut, pour les Parisiens, l'occasion d'une grande manifestation en l'honneur de ceux qui sont tombés pour la Patrie.

Sous un temps brumeux et gris, la foule afflua dans les cimetières de la ville de Paris et pendant que M. Pams, ministre de l'Intérieur, accompagné d'une délégation du Conseil municipal, se rendait au cimetière Montparnasse déposer des couronnes au monument des soldats morts pour la France en 1870, M. Poincaré, accompagné de Mme Poincaré, du général Pénelon et d'une délégation du Conseil municipal, se rendaient au cimetière de Bagneux, à dix heures du matin, déposer une couronne sur le monument élevé aux enfants de Paris morts pour la Patrie.

M. Poincaré a renouvelé ce pieux hommage aux cimetières d'Ivry et de Pantin et s'est rendu ensuite au cimetière du Père-Lachaise, devant le cénotaphe élevé par la ville de Paris à la mémoire de ses enfants tombés au champ d'honneur. Ce monument se profile au fond de l'allée centrale, derrière le monument « aux Morts », de Bartholomé. Le soubassement comporte des bas-reliefs, au centre, en façade, un mort au tombeau, sur le faîte, la ville de Paris est personnifiée par une femme en pleurs; sur le socle, on lit cette inscription : « La Ville de Paris aux Morts pour la Patrie ».

Les familles nombreuses qui n'ont pas de tombes pour venir honorer le souvenir des leurs tombés au champ d'honneur et qui reposent dans les cimetières du front, ont déposé des fleurs sur ce cénotaphe.

M. Poincaré après y avoir apporté son tribut d'hommage, s'est rendu au monument du Souvenir et des Soldats Morts pendant la guerre de 1870; puis le chef de l'Etat est rentré à l'Elysée.

A Lille

AU CIMETIERE DE L'EST

Toutes les voies menant au cimetière de l'Est étaient, hier, noires de foules endeuillées allant rendre hommage aux chers disparus. Le vaste labyrinthe qu'est la vieille nécropole lilloise, a vu défiler, dans la journée de samedi, une grande partie de la population. Il est bien triste, ce cimetière, malgré que les vivants aient essayé, en cet anniversaire, de parer la tombe de ceux qui ne sont plus. Bien des tombes sont abandonnées, en partie détruites. De place en place, de fréquents tas d'immondices n'ont même pas été enlevés.

La municipalité a fait déposer dès le matin, une couronne d'immortelles cravatée de crêpe, sur les tombes des célébrités Lilloises et sur celles des martyrs de la grande guerre, Jacquiet, Maertens, De Coninck, Verhulst, Joseph Willot, le capitaine Acris et Trulin. La tombe du jeune héros disparaissait sous les fleurs.

La foule salua respectueusement la mémoire des malheureuses victimes de la barbarie boche. Elle commenta et rappela les phases de ce cauchemar qui, pendant si longtemps pesa sur la ville. Elle pense surtout à tous ceux qui, hélas ! dorment sans tombeau et qui n'auront ni la visite, ni les pleurs des êtres qui leur étaient chers.

Il y a bien, au cimetière de l'Est, une plaque-monument dédiée aux Enfants Morts pour la Patrie, mais elle se trouve dans un coin, cachée derrière un caveau d'attente, et abandonnée par la grande foule qui l'ignore.

Pourtant quelques sociétés lilloises ne l'ont pas oubliée, puisqu'elle est l'emblème anonyme de ceux qui n'ont pas de tombe, et qui ont donné leur vie au pays, plusieurs palmes ornent le monument.

Le syndicat des ouvriers et ouvrières des tabacs a déposé au pied du monument une magnifique couronne portant l'inscription suivante : « Le Syndicat des Ouvriers et Ouvrières des Tabacs à leurs camarades victimes de la guerre ».

Aux monuments Faidherbe, Testelin, la municipalité a également fait déposer la même couronne uniforme, de modèle un peu plus grand.

Jusque la fermeture, l'affluence des visiteurs fut très dense.

A CIMETIERE DU SUD

Le nombre des visiteurs qui se pressaient hier au cimetière du Sud est incalculable.

Le matin, à 11 heures, les membres de la société de secours mutuels « Les Défenseurs de Lille » sont allés en délégation au cimetière du Sud, déposer une couronne sur la tombe de leurs camarades tombés au cours du bombardement de Lille.

Au cimetière, le camarade Leignle prononça un discours, dans lequel il évoqua la mémoire des héros morts pour la Patrie. Il parla longuement de la défense de Lille, où 2.000 Français à peine, tinrent tête, pendant trois jours, à plus de 30.000 Allemands.

En terminant, il adressa un vibrant hommage à la mémoire des morts.

Une couronne d'immortelles fut déposée sur les tombes des soldats français, ainsi que sur celles des victimes de l'explosion des Dix-Huit-Ponts.

Par les soins de la municipalité, des couronnes furent également déposées sur les tombes et monument du lieutenant Lebrun, du caporal Deligne, des soldats Lardemer, Rameau, Pollet, etc., ainsi que sur les sépultures des soldats français, britanniques, russes et italiens, et sur celles des victimes de l'explosion.

La Manifestation Socialiste

ELLE FUT GRANDIOSE DANS SA SIMPLICITÉ

Répondant à l'appel des sections et comités, tous les militants socialistes ont eu à cœur, en ce grand jour des Morts, de venir par leur participation au cortège, rendre un pieux hommage à la mémoire de leurs camarades victimes de la guerre, et de leur apporter l'expression de leur souvenir douloureux.

Dès 2 heures et demie, la rue d'Arras est remplie d'une foule silencieuse et recueillie.

Malgré le temps relativement froid, hommes et femmes arrivent de partout; les drapeaux des sections cravatés de crêpe, sont là, entourés des membres des sections et comités. Tous attendent avec calme le signal du départ.

LE CORTEGE

On procède immédiatement à la formation du cortège. Les couronnes sont placées en tête. Au centre, on remarque une palme de fleurs naturelles, entourée d'un ruban rouge, sur lequel sont inscrits ces mots en lettres d'or : « Parti Socialiste. Le Comité du Sud en l'honneur de ses morts ».

A droite, figurent les couronnes offertes par l'union Syndicale des Transports et la Mutualité de l'Union de Lille; à gauche, se trouve celle présentée par le Syndicat des Ouvriers des P. T. T.

Viennent ensuite les drapeaux, au nombre de dix, tous cravatés de noir, portant en lettres d'or, se détachant du rouge vif de la soie, les noms des groupements et comités qu'ils représentent. Suivent les comités et groupements, parmi lesquels on remarque les membres de la Mutualité de l'Union de Lille, du Syndicat des Transports, du Syndicat des Employés de Commerce et de l'Industrie, des Syndicats de la Carosserie et de la Métallurgie, les sociétés de libre-pensée socialiste de Fives-Saint-Maurice, la Lilloise, la Ligue testamentaire socialiste du faubourg de Valenciennes, les Prolétaires des Hospices de Lille, Saint-André, les Comité Gesquière du Sud, la Justice, Saint-Sauveur, du Vieux-Lille, de Canteleu, du Réveil Social, la Jeunesse Socialiste Lilloise, etc.

A 3 heures 25 précises, le signal du départ est donné et un cortège imposant, formé de plus de 600 personnes, s'ébranle silencieusement, se dirigeant vers le cimetière du Sud, passant par les rues Montaigne, Arago, de Wazemmes, des Postes. Partout, le long du trajet, de nouveaux manifestants viennent grossir le cortège, dans lequel on remarque un grand nombre de femmes, des veuves et des orphelins. Le silence qui plane sur cette foule émue et recueillie, témoigne éloquemment du sentiment douloureux qui étreint tous les cœurs en ce jour du souvenir.

Lentement, le cortège s'achemine vers le cimetière du Sud. A partir de la porte des Postes, il faut s'arrêter, tant la foule est dense. C'est tout un peuple qui vient apporter aux morts l'hommage de sa reconnaissance.

AU CIMETIÈRE

La foule s'engouffre dans la vaste enceinte. Toutes les tombes sont fleuries et il est impossible d'évaluer le nombre des manifestants. Lentement on s'approche du Monument du Souvenir Français, qui disparaissait littéralement sous les fleurs et les couronnes. Le jaune des immortelles se détache du vert ardent des feuillages et s'amalgame avec le rouge vif des rubans des couronnes mortuaires. Le cortège s'arrête. Les drapeaux viennent se ranger en cercle devant le monument, les couronnes sont déposées contre les parois de pierre. La foule se découvre....

Pas un bruit ne vient troubler le silence sépulcral qui règne en ce moment ; on n'entend en cette heure solennelle, que le bruissement des feuilles mortes sous le souffle piquant de la bise. Le ciel gris achève de donner à ce tableau grandiose, une expression de tristesse infinie.

Les yeux se mouillent, les cœurs se serrent !

Le citoyen Salengro prend la parole. De sa voix vibrante, il évoque les douleurs de la guerre, il parle du sacrifice des mères dont il partage la douleur. Leur sacrifice, dit-il, n'aura pas été vain si tous vous affirmez votre volonté de Paix entre les Peuples. Il parle ensuite des camarades du Parti morts dans la tourmente : des Picavez, des Ghesquière, etc. Nous pleurons els morts, dit-il en terminant, mais nous appelons les vivants pour briser la force du militarisme international.

Paix au monde entre les peuples. Paix aux hommes au-delà des tombeaux. En avant vers la Justice

Le cœur étreint par l'émotion, les manifestants se dispersent.

Une Manifestation du Souvenir

AUJOURD'HUI, DIMANCHE

En commémoration et glorification des morts pour la France au cours de la grande guerre 1914-1918, l'Administration municipale a décidé d'organiser pour aujourd'hui dimanche une manifestation du « Souvenir aux morts de la guerre », avec participation des Sociétés d'Anciens Militaires, des Mutilés, des Sociétés de gymnastique, de délégations des Etudiants de Lille, de la Croix-Rouge Française, du Souvenir Français et des Sauveteurs du Nord.

Les Sociétés et Groupes, avec drapeaux cravatés de deuil, sont invités à se former en cortège, à onze heures, place de la République, pour se rendre, accompagnés des autorités civiles et militaires, aux monuments du « Souvenir Français », dans les cimetières de l'Est et du Sud, où auront lieu les cérémonies consacrées à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la Patrie, et sur la tombe des fusillés.

Le rassemblement des Sociétés et Groupes invités se fera dans l'ordre suivant :

Tous les adhérents ayant leur siège dans les cantons Nord, Centre, Est et Nord-Est se réuniront à onze heures précises sur le terre-plein de la place de la République, côté Préfecture, et seront précédés d'une Société musicale de la ville, pour suivre, au signal du départ, l'itinéraire ci-après, en direction sur le cimetière de l'Est : places Richebé, de Béthune, parvis St-Maurice, rue du Priez, place des Reignaux, rue du Vieux Faubourg, porte de Roubaix, rue du Faubourg de Roubaix, et avenue de Muy.

Tous les adhérents ayant leur siège dans les cantons Sud, Sud-Ouest et Ouest se réuniront, à la même heure et sur le terre-plein de la place de la République, et seront précédés de la musique militaire divisionnaire, pour suivre l'itinéraire ci-après, en direction sur le cimetière du Sud : rue d'Inkermann, place Sébastopol, rue des Postes, porte des Postes et rue du Faubourg du Sud.

Les autorités civiles et militaires invitées par la Municipalité se réuniront à 11 h. 15, sur le terre-plein de la place Richebé, face à la statue Faidherbe, pour se placer respectivement en tête de chaque cortège. Les huissiers de l'Administration municipale porteront les couronnes de la Ville. Le départ des cortèges aura lieu à onze heures trente et sera annoncé par le tir de trois bombes. Avant le départ, la musique militaire divisionnaire sonnera « Au Drapeau » devant la statue du général Faidherbe, les Sociétés et Groupes restant de pied ferme, à leur rang, dans chaque cortège.

AUX CIMETIERES

Les dimanche 2, et lundi 3 novembre 1919, il sera établi un service d'entrée et de sortie à toutes les portes des cimetières.

La fermeture aura lieu à 5 heures.

Elle sera annoncée par deux sonneries de cloche, à un quart d'heure d'intervalle. A la première sonnerie, l'entrée sera interdite, et les personnes se trouvant dans l'intérieur du Cimetière, devront se diriger vers les portes de sortie, lesquelles seront fermées sitôt la seconde sonnerie.

A BRUAY

Une fillette est écrasée par une auto

Vendredi 31 octobre, vers quatre heures de l'après-midi, la jeune Lucile Lefebvre, 4 ans, jouait en face de la demeure de son père, M. Lefebvre-Delattre Camille, dit « Le Chasseur », voiturier et commerçant rue de la République, 99. Toute à ses jeux, la bambine, voulant traverser la chaussée, n'aperçut pas une auto de la Reconstitution qui montait la rue de la République. Aux coups de trompe du conducteur, elle s'affola et vint heurter le pesant véhicule qui la rejeta violemment sur la route. L'auto stoppa aussitôt, et les parents épouvantés s'empressèrent auprès de la pauvre enfant sans connaissance et la transportèrent chez M. le docteur Cleuet, même rue ; mais les soins du praticien étaient déjà inutiles et il ne put que constater le décès.

Les parents sont inconsolables. Ce pénible accident a causé dans ce secteur de notre ville une vive émotion.

LA GRÈVE DU BATIMENT

Les Négociations à Paris

Paris, 1er novembre. — **A l'issue de la réunion qui s'est tenue hier, à trois heures, au ministère du Travail, une proposition transactionnelle a été faite qui sera soumise aux secrétaires des syndicats qui se réuniront aujourd'hui, dimanche, à quatre heures, à la Bourse du Travail de Lille.**

LILLE va avoir du Gaz

L'accord entre la Compagnie et les ouvriers s'est fait hier. — Les ouvriers obtiennent satisfaction.

La grève du gaz est terminée. Cette bonne nouvelle sera accueillie avec un double plaisir ; d'abord parce que les ouvriers ont obtenu satisfaction, et ensuite parce que la vie normale, un moment suspendue, va pouvoir reprendre.

Il faut rendre hommage aux ouvriers qui, les premiers, ont fait la démarche conciliatrice.

L'entrevue qui met fin au conflit a eu lieu hier chez M. Decailly, inspecteur du travail ; M. Bernard, directeur de la Compagnie du gaz, y assistait.

La discussion fut assez vive.

Enfin, il fut décidé que le barème concernant le bâtiment, qui sera adopté par la Commission administrative départementale, sera payé aux ouvriers du gaz, avec effet rétroactif à dater du 1er novembre.

M. Bernard avait voulu que le travail reprit le soir même, mais la délégation ouvrière n'ayant pas qualité pour faire droit à cette demande, n'a pu que s'engager à réunir le plus tôt possible les ouvriers du gaz en assemblée générale, afin de les mettre au courant de la situation.

Les délégués ont promis en outre de faire l'impossible pour que le travail reprenne lundi, à midi.

Ce matin, à 8 heures, assemblée générale des ouvriers du gaz, au siège du Syndicat, 32, rue de la Clef. Les délégués rendront compte de l'entrevue avec le directeur de la Compagnie du gaz. Présence indispensable.

Les Fonctionnaires du Nord et les candidats

FEDERATION DES FONCTIONNAIRES DE L'ETAT, DU DEPARTEMENT ET DES COMMUNES DU NORD.

Dans la réunion tenue à Lille le 30 octobre, les délégués des groupements adhérents à la Fédération ont affirmé leur complète solidarité avec les membres du Bureau pour les faits, actes ou déclarations ressortissant de leur fonction dans la Fédération.

Après avoir pris connaissance de l'état des démarches en cours, ils ont adopté le questionnaire suivant, qui doit être adressé à tous les partis politiques participant aux luttes électorales :

I. — Les partis politique s'engagent

à soutenir les revendications présentées par la Fédération des syndicats ou groupements de fonctionnaires du Nord, et à les défendre, d'accord avec les groupements parlementaires, départementaux ou municipaux.

II. — Les candidats aux élections législatives s'engagen-

1° A soutenir l'action corporative de la Fédération des fonctionnaires et, dès à présent, à faire aboutir les revendications transmises au ministre des Régions Libérées, qui n'ont pas encore été favorablement solutionnées ;

2° A porter plus particulièrement leurs efforts sur les points suivants :

a) Extension du droit syndical à toutes les catégories de fonctionnaires ;

b) Indemnité d'occupation à tous les fonctionnaires de l'Etat, du département et des communes restés par ordre en pays envahi ou à leurs familles séparées de leur chef mobilisé ;

c) Rappel des traitements, y compris l'indemnité des régions dévastées, à tous les fonctionnaires communaux ;

d) Allocation militaire à tous les fonctionnaires mobilisés ;

e) Indemnité de résidence aux fonctionnaires municipaux ;

f) Limitation à un maximum de huit heures de la durée de la journée de travail.

Le paiement des indemnités aux petits propriétaires

Le ministère des Finances se préoccupe d'activer le paiement des indemnités dues aux petits propriétaires pour pertes de loyers, aussi bien que de faire aboutir les demandes d'exonération d'impôts introduites par ceux dont les loyers ont été moratoriés. En ce qui concerne les indemnités, le nombre des demandes parvenues aux directeurs de l'Enregistrement s'élève à 28.270. Il a déjà été statué définitivement sur 11.612. Les indemnités accordées jusqu'ici s'élèvent à 6 millions et demi de francs environ. En ce qui concerne les exonérations d'impôts dont l'examen a subi quelques retards, des instructions viennent d'être données pour hâter la solution des affaires en instance.

L'AIDE DE LA HOLLANDE AUX RÉGIONS LIBÉRÉES

La Haye, 1er novembre. — La Première Chambre a adopté un projet de loi accordant un crédit de 25 millons de florins pour la reconstitution des régions dévastées du nord de la France. Ce projet a été adopté par la Seconde Chambre, le 23.

Le ministre des finances annonce qu'il discutera avec le ministre des affaires étrangères la question d'une aide financière à la Hongrie et à l'Autriche.

Le trafic de l'Argent

Clermont-Ferrand, 1er novembre. — La police a arrêté M. Amoureux, commissaire de surveillance à la gare de Gannat, qui achetait des pièces d'or et d'argent au-dessus de leur cours et les expédiaient à un parent fondeur à Paris.

On croit que le seul moyen de ralentir la tendance de la fonte des monnaies serait l'évaluation des droits existants sur les métaux précieux dont, actuellement, la fonte donne un gros bénéfice.

LA VOYAGEUSE ET LES SOUDARDS

UNE SCENE IGNOBLE A SOISSONS

Venant de Lille, une dame, qu'accompagnait une fillette se rendait à Braine. Mais, les voyageuses qui avaient débarqué à Soissons à une heure tardive, ne purent reprendre le train se dirigeant sur Reims, et force leur fut de chercher un refuge. Elles le trouvèrent, près de la Gare, au « Foyer du Soldat ». Après explications, on leur offrit une chambre et à manger. Une scène ignoble se déroula à la fin de la soirée et la dame dut subir les outrages de plusieurs militaires.

Le lendemain, la victime se rendit au bureau de la Place, où elle porta plainte. Les coupables ont été arrêtés.

LE CONGRÈS DES Délégués et Secrétaires de Syndicats du Nord

Il s'est tenu hier à LILLE. — Cent soixante délégués y prirent part. — Le Congrès approuve l'attitude des Syndicats du Bâtiment.

Le Congrès des délégués des Syndicats du Nord adhérant à l'Union Départementale, eut lieu samedi, 1er novembre, dans la grande salle de la Bourse du Travail de Lille. Deux réunions furent tenues, l'une dans la matinée, sous la présidence de Huyghe, l'autre dans l'après-midi, sous la présidence de Dhondt. Elles furent strictement privées.

La discussion porta d'abord sur l'origine du conflit du bâtiment et des travaux publics, sur les responsabilités engagées et dénoncées déjà par la circulaire de l'Union Départementale des Syndicats ouvriers : « **A l'Opinion publique** ».

Les secrétaires des syndicats réunis, le bureau de l'U. D. blâment les journaux dénaturant la vérité en publiant que la grève générale a été envisagée, ce qui est contraire aux règles des organisations ouvrières adhérentes à la C. G. T. qui ne relèvent que de leur Fédération Nationale. Mais vu les procédés employés par la Préfecture en matière de **Commissions et de Délégations**, l'ensemble des délégués estime que la coordination et la solidarité ne doivent pas être un vain mot et que **l'Union Départementale**, qui compte 110.000 membres, doit être respectée.

Le secrétaire général de l'Union Départementale des Syndicats, Ch. SAINT-VENANT, a fourni à l'assemblée toute une série de documents et de chiffres qui justifient le bien fondé des revendications des ouvriers du Bâtiment et des Travaux publics.

Cet état comparatif établi par Saint-Venant, donne pour tous les objets de première nécessité, les prix de 1914 et les prix de 1919 pour le département du Nord.

Il en ressort que le coût de la vie a subi sur 1914 :

Une augmentation de 285 pour cent en 1918;

Et une augmentation de 390 pour cent en 1919.

Ce qui donne, pour le coût de l'existence d'une famille en objets strictement de première nécessité :

Famille de six personnes, dont trois travaillent : 7.600 francs, soit une moyenne par tête et par jour de 3 fr. 51.

Le chiffre des revenus (trois personnes travaillant), donne 7.560 francs, soit un déficit de 40 francs sur le coût minimum de la vie.

La discussion du Congrès a également porté sur l'emploi des étrangers, notamment des Allemands, avant que tous les travailleurs du Nord soient occupés.

Le Congrès a clos sa dernière séance par le vote de l'ordre du jour suivant :

L'ORDRE DU JOUR

Le Congrès extraordinaire des représentants des Syndicats ouvriers du Nord, après avoir pris connaissance de toutes les interventions conciliatrices engagées par les syndicats du bâtiment et des travaux publics, en accord avec l'U. D. des S. O. du Nord, en vue d'éviter un conflit,

» Constate l'obstination des pouvoirs publics à ne point respecter les instructions ministérielles et en particulier les décrets du 10 août 1899;

» Considérant d'autre part que le coût de l'existence prend un caractère aigu, du fait du renchérissement croissant des denrées et des objets de première nécessité qui est dû à l'incohérence administrative ne sachant prendre aucune décision, ni responsabilité pour enrayer ce mal social;

» **Le Congrès ne peut qu'approuver l'attitude des syndicats ouvriers du bâtiment et des T. P. U.,**

» Décide de constituer un cartel qui, répondant aux événements pouvant surgir, entamera le mouvement indispensable garantissant le triomphe d'une cause légitime sans contredit.

» Charge le bureau de l'Union de s'unir au dit cartel, d'en aviser la C. G. T. et F. N.

» Charge en outre le Comité de grève d'organiser les secours et le bureau de l'Union Départementale, de faire appel à la solidarité de l'ensemble du mouvement syndical de France.

» Fait confiance au bureau de l'U. D. et lui **ordonne de surveiller le mouvement et ne point l'extérioriser de l'activité syndicale.**

UN TELEGRAMME

Le Congrès a adressé le télégramme suivant à Paris :

« Les délégués des syndicats ouvriers décident de se solidariser avec les grévistes du bâtiment et des T. P. U. La C. A. étant chargée de fixer le jour pour rendre effective cette solidarité ».

Le secrétaire, SAINT-VENANT.

ÉCHOS

AFRICA-FILM

De la « France Extérieure », cet amusant dessin : au pays des anthropophages, un gros nègre, gras à souhait, est déjà embroché au-dessus d'un feu vif. La lèchefrite est à portée. La cuisson est commencer.

Mais le futur rôti interpelle le tourneur de broche et l'arroseur de jus. Il leur crie :

— Arrêtez ! J'ai des révélations à faire sur Caillaux !

C'est une école !

PROPAGANDE

On sait que le Président Wilson est opposé aux lois d'abstinence votées récemment en Amérique. Et les soldats qui reviennent d'Europe et de la Guerre sont bien de son avis. Mais, les Ligues antialcooliques sont puissantes là-bas et, l'autre jour, le Président a trouvé dans ce courrier ce conte qui fut oriental, mais qui a été transposé pour les besoins de la cause tempérante par quelque buveur d'eau de New-York ou de Washington :

« Tom Burton rencontra un soir le Diable, qui lui mit la main au collet et lui dit :

« — Je te tiens solidement et je t'emmène sur « l'heure dans l'Enfer, à moins que tu ne fasses « une des trois choses que je vais dire : Ou bien « tu tueras ton père, le vieux Joshue Burton ; ou « bien tu violeras ta sœur Nelly ; ou bien tu boiras « du vin ! »

« — Esprit du Mal, répondit Tom, ma main se « dessèchera plutôt que de toucher à un cheveu « de mon père ; je mourrais avant que d'offenser « ma sœur ; je boirai donc du vin ! »

« Il but du vin, tua son père et viola sa sœur ».

Si après cela les obstinés amateurs de pinard ne sont pas convaincus !